



**Appel à projets en vue de la cession potentielle d'un terrain nu de 38 874m<sup>2</sup>  
situé secteur Chantereine à la Chapelle Saint-Luc**

Avis d'appel à projets en vue de la cession éventuelle d'une emprise foncière communautaire en vue de la réalisation d'un projet immobilier privé.

**1. Organisme public propriétaire :**

**Troyes Champagne Métropole**

**2. Objet du présent avis :**

Troyes Champagne Métropole est propriétaire d'un terrain d'environ de 185 mètres sur 210 mètres, situé au centre d'une zone urbaine, comprenant des habitations (individuelles et collectives) et des structures commerciales (Bricorama, Centre commercial « l'Escapade »).

Le présent appel à projets vise à la cession éventuelle de l'emprise foncière communautaire à un opérateur public ou privé en vue de la réalisation d'un projet immobilier privé.

Chaque acquéreur potentiel sera libre, dans le respect des dispositions réglementaires applicables, de proposer le projet d'aménagement de l'emprise à acquérir qu'il souhaite, sans qu'aucune directive en ce sens ne soit imposée par TCM.

L'avis des domaines, transmis dans le cadre du dossier de consultation des acquéreurs, fixe la valeur minimum de cession.

**3. Description de l'emprise foncière concernée :**

L'emprise à céder est un terrain nu, d'une superficie totale de 38 874 m<sup>2</sup> située rue Teilhard de Chardin 10 600 La Chapelle Saint-Luc, derrière l'emprise foncière de l'enseigne commerciale « Bricorama ».

**4. Caractéristiques principales du présent appel à projets :**

La procédure de sélection de l'acquéreur potentiel de cette emprise se déroulera en deux phases :

- Une première phase visant à identifier trois projets maximums susceptibles de répondre aux objectifs et enjeux susmentionnés.

- une éventuelle seconde phase portant sur la sélection de l'acquéreur de l'emprise foncière communautaire.

Une visite des lieux est fortement recommandée.

Les caractéristiques précises du présent appel à projet sont définies au sein du dossier de consultation des acquéreurs élaboré par la communauté d'agglomération accessible auprès de Monsieur David CLOQUEMIN, (via le courriel suivant : [david.cloquemin@troyes-cm.fr](mailto:david.cloquemin@troyes-cm.fr) ou au 03 25 72 51 76).

L'ensemble des éléments permettant de présenter une proposition dans le cadre de cette phase n°1 étant précisés au sein du DCA, la communauté d'agglomération ne répondra à aucune interrogation éventuelle dans le cadre de cette phase n°1.

**5. Conditions de remise des projets :**

Se référer au dossier de consultation des acquéreurs (DCA).

**6. Date limite de remise des projets :**

- **Vendredi 28 mars 2025 à 17H00 (délai de rigueur)**